

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DU TRANSPORT
 ADMINISTRATION DE L'AIR
 DIRECTION DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE
SERVICE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE
 B.P 21 AÉROPORT DE CASABLANCA MOHAMMED V
 NOUASSEUR

AIC
 Série A
N°07

31 DEC 2008

TEL : +212 (0) 22 53 90 12
 FAX : +212 (0) 22 53 91 23
 SFA : GMMYNYX
 Web : www.sia-aviation.gov.ma
 E-Mail : sia-maroc@onda.ma

Liste récapitulative des circulaires d'information aéronautique en vigueur
Série A

Année	N° AIC	Date	Objet
1986	A 02	06/05/86	Obligation d'indiquer l'heure prévue de passage aux limites de la FIR Casablanca GMMM.
1997	A 02	28/02/97	Exécution des approches de précision de CAT II et III avec hauteur de décision (DH).
	A 04	01/07/97	Contribution des avions civils dans la détection des feux de forêts.
	A 06	23/10/97	Minima opérationnels d'aérodromes.
	A 07	03/11/97	Evacuation sanitaire.
	A 08	03/11/97	Autorisation de survol et d'atterrissage.
1998	A 04	27/08/98	L'installation et l'exploitation des stations radioélectriques à bord des aéronefs.
	A 05	27/08/98	Notification d'irrégularité de fonctionnement des aides à la navigation aérienne au sol.
	A 06	27/08/98	Utilisation du GPS au MAROC.
1999	A 03	03/05/99	Création d'un comité national de sûreté de l'aviation civile et de comités locaux de sûreté d'aéroport.
	A 07	21/07/99	Tarifs de vente des documents publiés par le Service d'Information Aéronautique.
	A 08	02/09/99	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM). 1 ^{ère} AIC diffusée conjointement par les Etats adhérents au programme RVSM.
2000	A 05	12/05/00	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM) dans l'espace aérien EUR RVSM entre les niveaux de vol FL 290 et FL 410 inclus. 2 ^{ème} AIC diffusée conjointement par les états adhérents au programme RVSM.
	A 06	26/06/00	Minima de décollage.
	A 09	26/12/00	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM) dans l'espace aérien EUR RVSM entre les niveaux de vol FL 290 et FL 410 inclus. 3 ^{ème} AIC diffusée conjointement par les Etats adhérents au programme RVSM.
2001	A 01	06/04/01	Utilisation de l'ACAS II en FIR CASABLANCA.
	A 03	10/10/01	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM) dans l'espace aérien EUR RVSM entre les niveaux de vol FL 290 et FL 410 inclus. 4 ^{ème} AIC diffusée conjointement par les Etats adhérents au programme RVSM.
2002	A 05	03/07/02	Mise en œuvre de l'espacement entre canaux 8,33 KHz au-dessus du niveau de vol 245 dans la région EUR OACI.
	A 09	25/12/02	Redevances de route collectées par EUROCONTROL au nom de l'ONDA.
2003	A 02	24/07/03	Marge de séparation latérale pour évitement des zones à statut particulier.
2004	A 03	21/12/04	Modalités d'application des procédures d'exploitation par faible visibilité (LVP) à l'aérodrome de Casablanca Mohammed V.
2005	A 01	07/02/05	Liste des aéroports internationaux disposant des services de douane, de police et de Contrôle sanitaire aux frontières.
	A 03	31/03/05	Délivrance et renouvellement des CDN et CLN.
	A 06	20/07/05	Plan de vol.
	A 07	21/07/05	Fonctions d'assistance, de surveillance et de guidage radar opérationnelles à GMMN.
	A 09	05/09/05	Instruction technique relative à la notification et l'analyse des événements liés à la sécurité dans le domaine de la gestion du trafic aérien.
2006	A 02	24/02/06	Les redevances aéroportuaires collectées par l'IATA au nom de l'ONDA. Les règles régissant les redevances aéroportuaires collectées par l'IATA, au nom de l'ONDA.
	A 03	21/04/06	Liste des aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique et des aérodromes contrôlés.
	A 04	20/10/06	Circulaire relative à l'autorisation et à l'exploitation des services aériens de transport public non régulier de passagers aux fins touristiques (charter flights).
2008	A 01	24/04/08	Procédure de dépôt des plans de vol applicables à compter du 5 Juin 2008.
	A 03	10/10/08	Mise en œuvre du service de contrôle d'approche Radar à l'Aéroport d'AGADIR / AL Massira.
	A 04	20/11/08	Mise en œuvre du service Radar au secteur océanique de la FIR Casablanca
	A 05	20/11/08	Calendrier de diffusion des amendements AIRAC 2009.
	A 06	20/11/08	Jours fériés pour l'an 2009.
	A 07	31/12/08	Liste récapitulative des AIC en vigueur série A.

Cette Circulaire annule et remplace l'AIC N° A-04 du 31/12/2007